

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2021/028

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSTER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 20 OCTOBRE 2021

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président
Syndic titulaire : LIENS Charles – NOUGUIER Marie Claude
Excusés : PELISSIER Laurence - DEVINE Marc– LE FAOU Michel
Syndic suppléant : OLIVIER Denis – CALVIERE Robert
Excusés : CAPELLO Jean Pierre

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt octobre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE POSTE DE CHARGE DE MISSION CONTRAT DE CANAL 2022

=====

LE PRESIDENT EXPOSE : Le président rappelle que le contrat de canal prévoit un poste de chargé de mission pour animer le contrat et coordonner les actions avec les autres maîtres d'ouvrage.

Depuis le 01/01/2016, ce poste est assuré par le directeur du canal. Afin d'assurer la mise en œuvre du contrat en 2022, en accord avec les partenaires financiers, il est nécessaire de demander le maintien du poste de chargé de mission dans les conditions actuelles.

Une demande de subvention peut être faite auprès de l'Agence de l'Eau RM et C, à hauteur de 50% de 20% d'un temps plein.

Le montant prévisionnel des dépenses est estimé à 16 000 € HT réparti comme suit :

- AGENCE DE L'EAU RMC 50%
- AUTOFINANCEMENT 50%

Le président propose au comité de se prononcer sur cette demande d'aide et son plan de financement.

OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT : la commission syndicale approuve la proposition du Président et la demande d'aide sur la base de 16 000 euros H.T., et son plan de financement et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.


Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Envoyé en préfecture le 04/11/2021
Reçu en préfecture le 04/11/2021
Affiché le
ID : 084-298401712-20211020-2021_028-DE

Le syndic

Le Président



Mr HONORAT GUY

425, Chemin du Péruster
84300 LES TAILLADES